



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le

[15 SEPT 2021

N/REF : 229 /DGPA/DMSE/DA/DSUR/CIS/KDCE *jeu*

NOTE AUX USAGERS

Réf : 062/DGPA/DMSE/DA/DSUR/AYAI du 22 MARS 2021

Objet : Rappel de la note relative au dépôt des dossiers de titres d'accès 2022

Suite à la note référencée ci-dessus relative au programme de dépôt des dossiers de titres d'accès, je rappelle à toutes fins utiles aux usagers du port d'Abidjan que **les demandes de titres d'accès pour l'année 2022 sont recevables à partir du 01 Octobre 2021 jusqu'au 10 Décembre 2021.**

Les conditions requises en application du code ISPS étant portées en annexe, les usagers sont invités à prendre contact avec la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (Département Sûreté et Code ISPS, tél. : 27-21-23-71-36 ou 27-21-23-86-73) pour les informations complémentaires.

Les usagers sont également tenus de retirer les fiches de renseignement « **personnes** » et « **véhicules** » pour le bon déroulement de l'opération.

En outre, les demandes concernant Abidjan Terminal, le Terminal Fruitier et exclusivement le Terminal à pêche devront obligatoirement être soumises à l'avis préalable du Responsable de chacune des structures susmentionnées.

Les dossiers complémentaires seront recevables à compter du 1^{er} avril 2022.

.../...

Les titres d'accès devant entrer en vigueur dès le 01 janvier 2022, les usagers sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour se mettre à jour avant cette date.

PJ : programme de dépôt des dossiers
de titres d'accès 2022

Pour le Directeur Général,
et par délégation, le Directeur des Opérations
Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement

Ampliations :

-TOUTES LES DIRECTIONS SECTORIELLES
-PORTSECURITE
-UCACI
-FEDERMAR
-S.G. COMMUNAUTE PORTUAIRE
-GSP-GN/
-CSP
-OIC
- ARCHIVES

1
1
1
1
1
1
1
1



Colonel COFFI Yao Emmanuel D.

Officier de l'Ordre National
Officier de l'Ordre du Mérite Maritime



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le

22 MARS 2021

N/REF: **062** /DGPA/DMSE/DA/DSUR/AYAI *yo-*

NOTE AUX USAGERS

Objet : Dépôt de dossiers de demande de titre d'accès 2022

Les usagers du Port d'Abidjan sont informés que le dépôt des dossiers de demandes de titres d'accès au titre de l'année 2022 se fera dorénavant par secteur d'activités selon le programme dans le tableau ci-après :

DELAI	STRUCTURES
Du 01 au 15 octobre 2021	Sociétés de consignation
Du 16 au 22 octobre 2021	Sociétés de transit et manutention
Du 23 au 29 octobre 2021	Sociétés de sécurité
Du 01 au 08 novembre 2021	Sociétés de garbages et avitaillement
Du 09 au 15 novembre 2021	Sociétés d'import et export
Du 16 au 30 novembre 2021	Opérateurs du Terminal à pêche
Du 01 au 10 décembre 2021	Autres

J'attache une attention particulière au strict respect du programme sus indiqué.

Ampliations :

- TOUTES LES DIRECTIONS SECTORIELLES
- PORTSECURITE
- UCACI
- FEDERMAR
- S.G COMMUNAUTE PORTUAIRE
- GSP-GN
- CSP
- OIC
- ARCHIVES

Pour le Directeur Général,
et par délégation, le Directeur des Opérations
Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement



Colonel COFFI Yao Emmanuel D.

Officier de l'Ordre National
Officier de l'Ordre du Mérite Maritime

